



Le BIA à l'Aéroclub Basque

Brevet d'**I**nitiation **A**éronautique

bia.acbasque@gmail.com

contact@aeroclub-basque.com

Tél : 05 59 23 93 79



Généralités



Le **BIA – Brevet d'Initiation à l'Aéronautique**,
créé en 1968, s'adresse à des élèves âgés
d'au moins 13 ans et inscrits dans un établissement scolaire ou universitaire.

Actuellement l'atelier BIA du **Lycée Cantau d'Anglet** est réalisé en partenariat
avec l'**Aéroclub Basque** au moyen d'une convention annuelle.

**Mais il n'est pas nécessaire d'appartenir à cet établissement pour
s'inscrire
aux cours du BIA.**

Les cours théoriques sont assurés par **Jean-Philippe NOUAILLE**, pilote
professionnel titulaire de l'ATPL (licence théorique pilote de ligne), instructeur /
examineur avion,

instructeur drones et titulaire du CAEA

et en cas d'absence par **Gaby DARTAGUIETTE**, contrôleur aérien,
instructeur / examineur avion et ULM, titulaire du CAEA.

Les vols BIA ne sont assurés que par des instructeurs.



Objectif des cours



- *faire découvrir le monde de l'aéronautique aux jeunes*
- *développer les connaissances théoriques en faisant appel aux notions acquises dans les diverses matières enseignées : mathématiques, géographie, physique, mais aussi histoire, anglais à travers les revues et la phraséologie aéronautique*
- *développer les connaissances techniques au travers d'applications pratiques (expériences en classe, séance de simulateur de vol, vol d'initiation)*
- *inciter les élèves à devenir pratiquants de sports et de loisirs aéronautiques*
par projet professionnel et à se fixer un objectif d'emploi en vue de professions
liées à l'aéronautique ; pour autant il ne s'agit pas d'une orientation scolaire
mais d'une simple option

Contenu des cours



OBLIGATOIRE

- Histoire de l'Aéronautique et de l'Espace
- Connaissance des Aéronefs
- Aérodynamique et mécanique du vol
- Météorologie
- Navigation - Sécurité des Vols - Réglementation
- Option facultative : anglais aéronautique (recommandée)

BONUS

- Séances de simulateur dynamique d'avion léger (30 min)
- Découverte du pilotage réel à bord d'aéronefs de l'Aéroclub Basque
= préparation du vol puis vol d'initiation en place pilote (0h55) et vols en tant que passager (2h si possible) ; le vol reste facultatif (médical ? peur ?) ; Ne volent que les élèves reçus à l'examen BIA.
- Présentation des carrières aéronautiques par divers professionnels
- Visites d'une tour de contrôle, de la base hélicoptère de la Gendarmerie, d'un Atelier de Maintenance, d'un aéroclub et rencontre avec



Examen



*Organisé par les Académies, il se déroule vers la mi-mai.
Il prend la forme d'un QCM de 100 questions qui porte sur les 5 thèmes.
(durée 2 Heures 30 minutes - 20 points par thème) :*

- connaissance des aéronefs
- aérodynamique et mécanique du vol
- météorologie
- réglementation, navigation et sécurité des vols
- histoire de l'aéronautique et de l'espace.

Une épreuve facultative (durée 30 minutes - 20 points) sur l'anglais aéronautique est aussi proposée aux candidats.

- la note zéro est éliminatoire, sauf pour l'épreuve facultative
- chaque question vaut 1 point
- une réponse fausse n'enlève pas de points
- les cinq thèmes ont tous le coefficient 1
- seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour

l'épreuve

facultative

- un minimum de 50 points sur 100 est exigé pour obtenir l'examen

Examen

Le BIA est facile à décrocher, pour collégiens comme pour lycéens !

Session 2015

23 élèves (2 filles) / 2 abandons / 19 reçus (16 mentions = 5 TB / 7 B / 4 AB / 3 -) / 2 collés

Session 2016

25 élèves (6 filles) / 2 abandons / 19 reçus (18 mentions = 8 TB / 7 B / 3 AB / 1 -) / 4 collés

Session 2017

22 élèves (6 filles) / 3 abandons / 16 reçus (14 mentions = 4 TB / 7 B / 3 AB / 2 -) / 3 collés

Session 2018

*27 élèves (9 filles) / 3 abandons / 21 reçus (14 mentions = 3 TB / 6 B / 5 AB / 7 -) / 3 collés
1 élève félicité par le Rectorat pour avoir eu la meilleure note de l'Académie*

Session 2019

34 élèves (10 filles) / 2 abandons / 31 reçus (25 mentions = 10 TB / 10 B / 6 AB / 5 -) / 1 collée

Session 2020

23 élèves (7 filles) / 1 abandon / 21 reçus (20 mentions = 10 TB / 6 B / 4 AB / 1 -) / 1 collé

Session 2021

18 élèves (4 filles) / 0 abandon / 16 reçus (15 mentions = 8 TB / 6 B / 1 AB / 1 -) / 1 collé

Session 2022

30 élèves (8 filles) / 2 abandons / 26 reçus (23 mentions = 10 TB / 9 B / 4 AB / 3 -) / 2 collés

Session 2023

36 élèves (10 filles) / 0 abandon / 32 reçus (28 mentions = 15 TB / 11 B / 2 AB / 4 -) / 2 collés / 2 absents

Le BIA du Lycée CANTAU est régulièrement cité en exemple.



Bénéfices de l'examen



L'obtention du BIA apporte :

- *une connaissance en aéronautique* qui se limite à peu près au quart des connaissances requises pour la licence de pilote privé (PPL) ainsi que pour le brevet de pilote de planeur (BPP, vol à voile) ou d'ULM
- *une expérience pratique* grâce aux différentes activités pratiquées dans le cadre de la formation au cours de l'année (séance de simulateur et vol d'initiation, uniquement réservé aux élèves reçus à l'examen)
- *la découverte ou la confirmation d'une passion et/ou d'une voie professionnelle*
- *la preuve d'une motivation certaine lors des futurs recrutements* scolaires, étudiants ou professionnels
- *des aides financières* si l'élève souhaite poursuivre vers une *licence de pilote de loisir*



Bénéfices de l'examen



BOURSES FFA

Objectif	Montant de l'aide	Pièces justificatives
1 ^{er} Lâché solo	335€	Copie carnet de vol
LAPL modulaire	335€	Copie LAPL
LAPL modulaire + BIA	500€	LAPL + diplôme BIA
Théorique PPL*	75€	Copie théorique PPL + diplôme BIA
Théorique PPL + jeunes ailes*	100€	Copie théorique PPL + diplôme BIA
Théorique LAPL*	75€	Copie théorique LAPL + diplôme BIA
Théorique LAPL + jeunes ailes*	100€	Copie théorique LAPL + diplôme BIA
PPL	670€	Copie PPL
LAPL complet	670€	Copie LAPL

*** Le BIA est obligatoire pour bénéficier de la subvention PPL ou LAPL théorique.**



Bénéfices de l'examen



Aides FFA – Fédération Française Aéronautique :

Aides cumulables / avoir moins de 21 ans / bourse versée au club sur le compte pilote

Aucune aide pour les licences professionnelles !

Aides FFPLUM – Fédération Française Planeurs et ULM

⋮

Brevet complet = 400 € / Brevet + BIA = 500 €

Avoir moins de 25 ans / bourse versée au club sur le compte pilote

Aides FFVP – Fédération Française Vol en Planeur :

Brevet complet = 400 € / Brevet + BIA = 500 € / (+ autres aides si formations autres)

Avoir moins de 25 ans / bourse versée au club sur le compte pilote



L'organisation

OÙ : *Lycée CANTAU* (cours et centre d'examen)
1 Allée de Cantau - 64600 ANGLET

QUAND : *un MERCREDI sur deux de 14H à 18H*
hors vacances scolaires
du 18/10/2023 au 15/05/2024 – examen mi-mai 2024

<u>COÛT :</u> Licence FFA « Jeunes Ailes ».....	25 €
Participation famille au vol BIA (55min).....	<u>72 € ?</u>
(tarif habituel d'un VI = 280 € pour 30 min)	
Total.....	97 €

par chèque à l'ordre de « Aéroclub Basque »
*(non-remboursables en cas d'abandon en cours
d'année ou d'échec à l'examen ou d'exclusion)*

Mécènes : *Aéroclub Basque (72€) + Armée de l'Air (supprimée en
2022)*
+ FFA (50€) + Lycée CANTAU (salle / supports)



L'organisation



Le BIA en candidat libre :

En raison des diverses *activités du mercredi après-midi* (sport, musique, danse...), *les élèves peuvent ne pas venir en cours BIA chaque mercredi*. Toutefois, il leur est demandé : un mail des parents dans ce sens, de s'inscrire comme les autres, de venir à chaque séance de révision, de se manifester pour l'inscription à l'examen (janvier). *Cours et annales sont donnés sur clef USB*.

L'âge idéal pour suivre le BIA :

C'est l'élève en *classe de Seconde*. Sont acceptés : lycéens et quelques collégiens (3^{ème})

Plus jeunes, les élèves n'ont *pas les connaissances scolaires minimum* en maths, histoire, géographie, physique, anglais.

Ils *n'osent pas poser les questions* face à des *plus âgés (Terminales)* qui s'ennuient lors des réponses apportées et discutent entre eux. Amplitude de la classe = 5/6 années !

Ils *se démobilisent*, trouvent que *c'est « trop » dur* et souvent *abandonnent* en *pensant que l'aéronautique n'est pas faite pour eux*. **L'objectif du BIA est alors raté !**

Enfin, certaines *opérations promotionnelles sont réservées aux enfants de 16 ans minimum* ; les plus jeunes sont déçus de ne pas pouvoir concourir (or *unique chance*).



La discipline



Le BIA n'est pas la garderie du mercredi après-midi !
Certains élèves en ont besoin pour leur avenir. Merci de penser à eux !

*Toutes les pièces réclamées pour l'inscription sont obligatoires,
notamment la double autorisation parentale pour le vol.*

*Le professeur n'est que vacataire (payé à l'heure de cours) et il n'a pas de
secrétariat.*

*Quand il écrit pour demander des pièces ou des informations, le professeur
apprécie
qu'on lui réponde. Il déteste devoir relancer ! (5 relances x 40 élèves = TROP !)*

*Le professeur fait l'appel à chaque cours ; toute absence non-excusee à l'avance
sera signalée aux parents et à la Vie Scolaire du Lycée CANTAU.
Inutile donc d'arriver en retard et/ou de quitter le BIA à l'inter-cours...*

*Le professeur communique par mails et rarement par sms ; ils sont toujours
adressés
et à l'élève et à ses parents. Tout mensonge est donc inutile...*



La discipline



Seul le professeur décide s'il peut être tutoyé !

Pas de bavardage avec ses voisins, la classe comptant jusqu'à 40 élèves !

Le professeur ne noircit pas le tableau avec ses nombreux schémas pour le simple plaisir de consommer des feutres (qu'il paye) : la prise de notes est donc vivement conseillée.

Le professeur ne donne pas de devoirs hebdomadaires... mais il le peut ! Il peut aussi aimer la voix chevrotante de l'élève interrogé à l'oral devant toute la classe...

Il n'est pas interdit d'obtenir une mention à l'examen ; l'élève a le choix parmi celles coutumièrement proposées (Assez Bien / Bien / Très Bien / Félicitations du Rectorat).

Et cela flatte d'ailleurs le professeur... (NB : minimum aux examens DGAC = 15/20)

Le professeur vient pour transmettre un savoir et non pas pour faire de la discipline.

En cas de non-respect, le professeur se réserve le droit d'exclure un élève



Les visites





Le vol d'initiation





Le vol d'initiation





Le vol d'initiation



Bravo à toutes et tous nos anciens élèves !



Si vous êtes tentés et motivés, passez votre BIA !



**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter :**



L'AEROCUB BASQUE

Tél : 05.59.23.93.79

Horaires du secrétariat :

Lundi au jeudi 10h30 – 17h30 / Vendredi 14h00 – 18h00

Mail du Professeur :

bia.acbasque@gmail.com

Ou à visiter son site internet :

www.aeroclub-basque.com

LE LYCEE CANTAU

Tél : 05.59.58.06.06

(Secrétariat du Proviseur)

<http://www.lycee-cantau.net>

Merci !